

A l'attention de Monsieur Claude EVIN,  
Directeur Général ARS Ile de France  
35, rue de la Gare  
75935 Paris Cedex 19

Paris, le 28 février 2011

Objet : Poursuite du Projet Trajectoire en Ile de France : Demande d'un moratoire

Monsieur le Directeur Général,

Les conditions de poursuite du Projet Trajectoire en Ile de France ont été débattues lors du comité stratégique Trajectoire du 28 janvier dernier en présence des fédérations d'établissements franciliens et les conclusions de ce comité nous amènent aujourd'hui à vous faire part de la position retenue par la FHP et la FEHAP Ile-de-France.

Compte-tenu des pressions contractuelles et financières annoncées par l'ARS Ile de France afin d'assurer une utilisation maximale de cet outil, la FHP et la FEHAP Ile de France demandent le **report de l'obligation faite aux établissements SSR d'utiliser Trajectoire et la suspension de cet engagement dans les CPOM jusqu'à la communication des résultats des enquêtes suivantes** :

- Inadéquations MCO 2010 en cours de finalisation par la DGOS,
- Inadéquations SSR IDF (neurologie et séjours de plus de 120 jours) en cours de finalisation par l'ARS IDF,
- Inadéquations MCO et SSR en IDF : Enquête à mener nécessairement en IDF sur les secteurs MCO et SSR pour objectiver les taux d'inadéquations sur la base de données régionales exhaustives, sérieuses et partagées par tous.

Nous demandons ainsi la **rapide mise en œuvre de cette dernière enquête par l'ARS Ile de France** tel qu'évoqué lors du comité stratégique du 28 janvier dernier ainsi qu'un **rapport présentant de manière détaillée et chiffrée les avantages et bénéfices attendus de Trajectoire** pour les établissements MCO et SSR.

En tout état de cause et compte-tenu de la position retenue aujourd'hui par nos établissements, la FHP et la FEHAP Ile de France **refusent que les établissements se voient imposer toute participation financière**.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ce courrier et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FEHAP IDF,  
Le délégué régional,

  
Marc Pulik  
Médecin-Directeur

Pour la FHP IDF,  
Le président,

  
Patrick Serrière